

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

N°028_2025

DATE DE LA CONVOCATION :
16/09/2025
DATE D'AFFICHAGE :
16/09/2025

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 11
Absent : 2
Ayant donné procuration : 2

OBJET : Décision modificative n°1 du budget communal 2025

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ** et le vingt-trois, à vingt heures dix, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de SEPTEMBRE sous la présidence d'**Emma LEON, Maire** et la désignation de Monsieur Jacques DECUIGNIERES en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Emma LEON, Jean Charles BARBANT, Jacques DECUIGNIERES, Thierry DELESCLUSE, Gérard GRELET, Amelle HAFAFSA, Alexandre HAYEK, Éric LEVANTIS, Vincent MARTIN, Hugues SERVIERE, Laure VINCENT.

Absents ayant donné procuration :

Thomas NERVI à Eric LEVANTIS
Laurence PETIT à Thierry DELESCLUSE

Absents :

Lou LOMBARD
Sandrine PEREIRA

Exposé des motifs

Monsieur Jacques DECUIGNIERES expose que :

Les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants pour les amortissements des charges financières, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
Chap 023	Virement à la section d'investissement	- 1 883.34	
Chap 042	Dotations aux amortissements des	1 883.34	
Article 686	charges financières		

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
Chap 040	Pénalités de renégociations de la dette		1 883.34
Article 4817			
Chap 021	Virement de la section d'exploitation		- 1 883.34

Visas :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°002-2025 en date du 07 mars 2025 approuvant le budget primitif 2025 de la commune,

Au vu de ce qui précède, ouï l'exposé de Monsieur Jacques DECUIGNIERES, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

► **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget communal

Fait à La Bastidonne,
Le 23 septembre 2025.

Madame La Maire,
Emma LEON.

Le Secrétaire de séance,
Jacques DECUIGNIERES.

Signé par : Emma LEON
Date : 24/09/2025
Qualité : Maire

